

HONORAIRES AUBANCE IMMOBILIER

A partir du 1^{er} janvier 2023

VENTE

Jusqu'à 140 000 €, honoraires fixes de 7 000 € TTC

De 141 000 à 450 000 € :

- Mandat simple : 6% TTC du prix net vendeur
- Mandat exclusif : 5% TTC du prix net vendeur

Au-delà de 450 000 € :

- Mandat simple : 5% du prix net vendeur
- Mandat exclusif : 4% TTC du prix net vendeur

LOCATION

Honoraires de location dus par le locataire :

- Etat des lieux : 3 €/m² habitable
- Négociation, visite et rédaction : 8 €/m² habitable

Honoraires de location dus par le propriétaire :

- Etat des lieux : 3 €/m² habitable
- Négociation, visite et rédaction : 8 €/m² habitable